

**Joël IZQUIERDO**  
Commissaire aux Comptes  
*Membre de la CRCC de BORDEAUX*

20, rue du Mas de la Pinède  
33 700 MERIGNAC  
Tél : 05 56 97 89 89  
Fax : 05 56 12 03 05  
e-mail : cabinet.izquierdo@orange.fr

**ASSOCIATION ADD DE PAU  
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LE PHARE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2018**

**Siège social : 15, Chemin du Pont Long - 64 100 LONS**

# **ASSOCIATION ASSEMBLÉE DE DIEU DE PAU « ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LE PHARE »**

Siège Social : 15, Chemin du Pont Long - 64 100 LONS

Association Culturelle déclarée

○○○○○

## **RAPPORT AVEC CERTIFICATION SANS RÉSERVES ET SANS OBSERVATION NI INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

**Exercice clos le 31-12-2018**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association au terme d'une assemblée, nous vous présentons ci-après notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, sur :

- 1°) – Le contrôle des comptes annuels de l'Association ADD PAU – ÉGLISE LE PHARE, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- 2°) – La justification de nos appréciations,
- 3°) – Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes annuels :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

## **II. Justifications des appréciations :**

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

Les note 1 et 2 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des opérations enregistrées durant l'exercice. La note 3 de l'annexe traite des compléments d'informations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

**Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.**

## **III. Vérifications spécifiques :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux sociétaires, sur la situation financière et les comptes annuels.**

Fait à Mérygnac,  
Le 22 avril 2019

**Le Commissaire aux Comptes**  
**Joël IZQUIERDO**



DOCUMENT DEFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/18 au 31/12/18

ACTIF		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2018		Exercice 2017
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>							
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>							
Terrains	AN	238 827,00	AO		238 827,00	-3%	246 587,00
Constructions	AP	1 590 753,48	AQ	398 690,18	1 192 063,30	-2%	1 213 334,60
Install. techniques, matériel & outillages industr	AR	137 382,88	AS	115 797,77	21 585,11	-15%	25 326,11
Autres	AT	19 708,90	AU	19 708,89	0,01	-100%	53,35
<b><u>Immobilisations financières</u></b>							
<b><u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</u></b>		<b>1 986 672,26</b>		<b>534 196,84</b>	<b>1 452 475,42</b>	<b>-2%</b>	<b>1 485 301,06</b>
<b><u>Stocks et en-cours</u></b>							
<b><u>Avances et acomptes versés sur commandes</u></b>	BV		BW				
<b><u>Créances</u></b>							
Créances diverses	BZ		CA			-100%	739,80
<b><u>Valeurs mobilières de placement</u></b>	CD		CE				
<b><u>Disponibilités</u></b>	CF	<b>90 562,74</b>	CG		<b>90 562,74</b>	<b>-25%</b>	<b>120 128,27</b>
<b><u>Comptes de régularisation</u></b>							
Charges constatées d'avance	CH	546,00			546,00	+1%	541,00
<b><u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF CIRCULANT</u></b>		<b>91 108,74</b>		<b>0,00</b>	<b>91 108,74</b>	<b>-25%</b>	<b>121 409,07</b>
<b>TOTAUX GENERAUX</b>		<b>2 077 781,00</b>		<b>534 196,84</b>	<b>1 543 584,16</b>	<b>-4%</b>	<b>1 606 710,13</b>

DOCUMENT DEFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/18 au 31/12/18

PASSIF		Exercice 2018		Exercice 2017
<b><u>Fonds propres</u></b>				
<b>Fonds associatifs</b>				
Fonds associatif sans droit de reprise	DA1	1 087 501,14		1 087 501,14
Réserves				
Report à nouveau	DH	-111 895,29	+19%	-93 748,86
Résultat de l'exercice	DI	-35 846,56	+98%	-18 146,43
<b>Autres fonds associatifs</b>				
<b>SOUS-TOTAUX DES FONDS PROPRES</b>		<b>939 759,29</b>	<b>-4%</b>	<b>975 605,85</b>
<b><u>Provisions pour risques et charges</u></b>				
<b>SOUS-TOTAUX</b>				
<b><u>Fonds dédiés</u></b>				
<b><u>Dettes</u></b>				
Emprunts et dettes / établissements de crédit	DU	592 619,49	-4%	620 105,44
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 205,38	+40%	8 002,00
Dettes fiscales et sociales	DY		-100%	1 366,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		-100%	1 630,02
<b><u>Comptes de régularisation</u></b>				
<b>SOUS-TOTAUX</b>		<b>603 824,87</b>	<b>-4%</b>	<b>631 104,28</b>
<b>TOTAUX GENERAUX</b>		<b>1 543 584,16</b>	<b>-4%</b>	<b>1 606 710,13</b>

DOCUMENT DEFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/18 au 31/12/18

CPTÉ DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2018		Exercice 2017	
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>					
Collectes, dons manuels	XA1	246 212,16	-5%	258 120,61	
75400000 - Offrande Ordinaire		157 493,43	-3%	163 004,84	
75410000 - Offrande Oloron		5 288,00	-33%	7 945,00	
75420000 - Offrande Emprunt		40 572,44	-18%	49 590,15	
75430000 - Offrande Travaux		32 704,67	+58%	20 720,00	
75440000 - Don manuel		100,00			
75450000 - Offrande Mission		10 053,62	-40%	16 860,62	
Autres produits	FQ	4 665,36	-1%	4 689,23	
75880000 - Produits divers de gestion courante		4 665,36	-1%	4 689,23	
<b>Sous-total produits d'exploitation</b>		<b>250 877,52</b>	<b>-5%</b>	<b>262 809,84</b>	
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>					
Autres achats et charges externes					
Achats d'études et de prestations de services	FWA	-5 040,00			
60400000 - Achats & prestations de services		-5 040,00			
Achats non stockés					
Fournitures non stockables	FWC	-26 759,76	+21%	-22 180,19	
60611000 - Eau		-1 598,32	+90%	-841,32	
60612000 - EDF Electricité Pau		-19 219,09	+15%	-16 711,32	
60612100 - EDF Electricité Oloron		-1 977,80	+40%	-1 410,60	
60614000 - Carburant Total		-2 672,09	-9%	-2 933,98	
60614100 - Carburant Divers		-1 292,46	+357%	-282,97	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	FWD	-3 828,84	-38%	-6 167,48	
60631000 - Fournitures d'entretien		-1 197,83	+30%	-922,35	
60632000 - Petits équipements		-2 631,01	-50%	-5 245,13	
Fournitures administratives	FWE	-327,79	-59%	-794,14	
60640000 - Fournitures administratives		-327,79	-59%	-794,14	
Petits logiciels	FW1	-438,82			
60650000 - Petits logiciels		-438,82			
Autres fournitures	FWF	-3 641,13	-48%	-7 032,99	
60680000 - Autres fournitures & matières		-2 396,62	-62%	-6 241,94	
60680100 - Fournitures alimentaires/Agape		-1 244,51	+57%	-791,05	
Sous-traitance générale	FW G	-15 342,46	-39%	-24 958,09	
61100000 - Sous-traitance générale			-100%	-8 854,76	

## DOCUMENT DEFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/18 au 31/12/18

CPTÉ DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2018		Exercice 2017
61101000 - Sous traitant copieur SEB		-642,46	-8%	-699,73
61110000 - Scott Production		-14 700,00	-5%	-15 403,60
<b>Locations</b>	<b>FWI</b>	<b>-9 634,40</b>	<b>+9%</b>	<b>-8 878,08</b>
61320000 - Locations immobilières		-336,00		
61350000 - Locations mobilières		-9 298,40	+5%	-8 878,08
<b>Entretien et réparations</b>	<b>FWK</b>	<b>-11 926,80</b>	<b>+253%</b>	<b>-3 382,99</b>
61520000 - Entretien sur biens immobiliers		-6 681,89		-459,73
61521000 - Entretien immobilier Oloron		-632,46		
61550000 - Entretien sur biens mobiliers		-900,55	-1%	-912,95
61560000 - Maintenance et Sécurité		-3 711,90	+85%	-2 010,31
<b>Assurances</b>	<b>FWL</b>	<b>-3 648,18</b>	<b>-15%</b>	<b>-4 315,48</b>
61600000 - Primes d'assurances		-3 648,18	-15%	-4 315,48
<b>Divers</b>				
<b>Documentation</b>	<b>FWN</b>	<b>-2 031,79</b>	<b>+16%</b>	<b>-1 745,54</b>
61810000 - Documentation		-2 031,79	+16%	-1 745,54
<b>Frais de colloques, séminaires, conférences</b>	<b>FWO</b>	<b>-220,00</b>		
61850000 - Frais de colloques, séminaires, conférences		-220,00		
<b>Autres</b>	<b>FWP</b>	<b>-2 077,40</b>	<b>-21%</b>	<b>-2 645,20</b>
61870000 - Prestations administratives		-2 077,40	-21%	-2 645,20
<b>Rémunérations d'intermédiaires, honoraires</b>	<b>FWR</b>	<b>-5 600,00</b>	<b>-1%</b>	<b>-5 662,00</b>
62260000 - Honoraires		-5 600,00	-1%	-5 662,00
<b>Publications, relations publiques</b>	<b>FWS</b>	<b>-1 330,49</b>	<b>+23%</b>	<b>-1 081,82</b>
62340000 - Cadeaux		-98,50		
62360000 - Catalogues et imprimés		-1 231,99	+14%	-1 081,82
<b>Déplacements, missions, réceptions</b>	<b>FWU</b>	<b>-6 866,88</b>	<b>-57%</b>	<b>-15 933,51</b>
62510000 - Voyages et déplacements		-3 032,03	-76%	-12 515,61
62560000 - Frais de missions		-3 834,85	+48%	-2 590,31
62570000 - Frais de réceptions, représentations			-100%	-827,59
<b>Frais postaux et de télécommunications</b>	<b>FWV</b>	<b>-1 238,36</b>	<b>-68%</b>	<b>-3 856,70</b>
62610000 - Liaisons spécialisées : Internet...		-1 067,93	-56%	-2 428,02
62630000 - Affranchissements, frais postaux			-100%	-68,40
62650000 - Téléphone		-110,99	-74%	-421,09
62651000 - Téléphone Santander			-100%	-461,08
62653000 - Téléphone Bolomik			-100%	-440,39
62654000 - Téléphone Landrevie		-59,44	+58%	-37,72
<b>Services bancaires et assimilés</b>	<b>FWW</b>	<b>-210,60</b>	<b>-35%</b>	<b>-325,13</b>
62700000 - Services bancaires & assimilés		-210,60	-35%	-325,13

DOCUMENT DEFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/18 au 31/12/18

CPTÉ DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2018		Exercice 2017
Impôts, taxes et versements assimilés	FX	-649,00	-60%	-1 625,00
63330000 - Formation professionnelle continue		-417,00	-71%	-1 446,00
63512000 - Taxes foncières		-232,00	+466%	-41,00
63513000 - Autres impôts locaux			-100%	-138,00
Salaires et traitements	FY	-75 886,48	+54%	-49 390,10
64110000 - Rémunérations du culte		-64 135,33	+40%	-45 897,10
64130000 - Primes et gratifications		-6 711,15	+590%	-973,00
64170000 - Avantages en Nature		-5 040,00	+100%	-2 520,00
Charges sociales	FZ	-7 642,76	-19%	-9 414,78
64500000 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance			-100%	-3 448,53
64510000 - Cotisations à CAVIMAC		-2 933,25	+99%	-1 471,20
64520000 - Cotisations mutuelles/HELIUM		-1 245,31	+41%	-882,60
64530000 - Mutuelle Prevoyance		-3 464,20	+242%	-1 012,45
64880100 - Prime de vacances			-100%	-2 600,00
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	GA	-61 889,08	+1%	-61 389,58
68110000 - Dot. aux amt. des immobilisat.		-61 889,08	+1%	-61 389,58
Autres charges	GE	-19 683,14	-30%	-27 936,93
65701000 - Soutiens oeuvres		-6 000,00	-5%	-6 300,00
65702000 - Soutiens ministères		-1 150,00	-69%	-3 661,50
65703000 - Soutien Missions		-8 747,12	-43%	-15 453,62
65704000 - Soutien CVA		-1 253,00	-50%	-2 517,00
65705000 - Soutien 5eme dimanche		-353,50		
65860000 - Cotisations statutaires		-2 129,00		
65880000 - Charges diverses gest. courant		-50,52	+950%	-4,81
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-265 914,16</b>	<b>+3%</b>	<b>-258 715,73</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-15 036,64</b>		<b>4 094,11</b>
<b><u>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun</u></b>				
<b><u>Produits financiers</u></b>				
Intérêts et produits assimilés	GL	473,69	-10%	527,04
76800000 - Autres produits financiers		473,69	-10%	527,04
<b>Sous-total produits financiers</b>		<b>473,69</b>	<b>-10%</b>	<b>527,04</b>

DOCUMENT DEFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/18 au 31/12/18

CPTÉ DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2018		Exercice 2017
<b>Charges financières</b>				
Intérêts et charges assimilées	GR	-26 296,61	-4%	-27 453,76
66110000 - Emprunt n°1711259		-9 732,44	-4%	-10 172,68
66120000 - Emprunt n°1711260		-8 885,95	-4%	-9 299,92
66130000 - Emprunt n°8544554		-7 678,22	-4%	-7 981,16
<b>Sous-total charges financières</b>		<b>-26 296,61</b>	<b>-4%</b>	<b>-27 453,76</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-25 822,92</b>	<b>-4%</b>	<b>-26 926,72</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	HA	5 040,00	+32%	3 816,18
79100000 - Transferts de charges d'exploitation		5 040,00	+32%	3 816,18
Sur opérations en capital	HB	7 760,00	+445%	1 425,00
77500000 - Produits des cessions d'actif		7 760,00	+445%	1 425,00
<b>Sous-total produits exceptionnels</b>		<b>12 800,00</b>	<b>+144%</b>	<b>5 241,18</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	HE	-27,00	-95%	-555,00
67120000 - Pénalités, amendes fiscales et pénales		-27,00	-95%	-555,00
Sur opérations en capital	HF	-7 760,00		
67500000 - Valeurs comptables des actifs cédés		-7 760,00		
<b>Sous-total charges exceptionnelles</b>		<b>-7 787,00</b>		<b>-555,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>5 013,00</b>	<b>+7%</b>	<b>4 686,18</b>
<b>TOTAUX GENERAUX</b>		<b>-35 846,56</b>	<b>+98%</b>	<b>-18 146,43</b>

## Annexe Comptable

---

---

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 1 543 584,16 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 35 846,56 euros avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les comptes annuels ont été établis le 15 avril 2019.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives.



### 1. REGLES GENERALES

- 1.1 CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES
- 1.2 CHANGEMENT DE MÉTHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITÉS D'APPLICATION
- 1.3 INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL

### 2. PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

- 2.1 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
- 2.2 ACTIF - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
- 2.3 ACTIF - DISPONIBILITÉS
- 2.4 ACTIF - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE
- 2.5 PASSIF - FONDS ASSOCIATIFS, LES RÉSERVES, LES RÉSULTATS
- 2.6 PASSIF - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES
- 2.7 PASSIF - DETTES
- 2.8 PASSIF - PROVISIONS
- 2.9 COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS D'EXPLOITATION
- 2.10 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
- 2.11 ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

- 3.1 TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
- 3.2 TABLEAUX DES AMORTISSEMENTS
- 3.3 ÉTATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- 3.4 DÉTAIL DES CHARGES À PAYER
- 3.5 TABLEAUX DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS ET AUTRES FONDS
- 3.6 DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

## **1. REGLES GENERALES**

### **1.1 Conventions Générales comptables appliquées**

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2018, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et au vu des hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Conformément au PCG, l'association culturelle Eglise Evangélique LE PHARE est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable étant donné qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice certains critères caractérisant la taille de l'association.

### **1.2 Méthodes d'estimation et de modalités d'application**

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n°99-01 du comité de la Réglementation Comptable (CRS) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent et sont indiquées ci-après. Il en est de même pour les options prises pour le traitement des actifs.

### **1.3 Informations à caractère fiscal**

L'association se considère toujours comme exonérée des impôts commerciaux compte tenu de ses activités agréées et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

## Annexe Comptable

- **Situation fiscale actuelle de l'association**

Nature des impôts	Nature des déclarations à déposer
Impôt sur les sociétés	N/A au taux normal 24% sur certains produits financiers
Taxe à la Valeur Ajoutée	N/A
Contribution économique territoriale	N/A
Taxe d'apprentissage	N/A
Taxe sur la formation continue	OUI
Taxe sur les salaires	N/A

## 2. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

### 2.1 Les immobilisations incorporelles et corporelles

- Cf. Partie 3 - Tableaux des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableaux des amortissements

### 2.2 Actif - Immobilisations incorporelles et corporelles

- **Les options prises pour le traitement des actifs**

NATURE DES ACTIFS	ENTITE NON CONCERNEE (1)	INSCRIPTION A L'ACTIF	COMPTABILISATION EN CHARGES
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles, financières			X
Coûts de développement		X	
Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs			X

- **Immeuble affecté à l'exercice du culte et à la gestion de l'association**

Les immobilisations corporelles ou incorporelles ont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à la valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

## Annexe Comptable

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction et remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

Il est rappelé que l'association culturelle LE PHARE est propriétaire de son immeuble.

Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire (L). Le terrain et les places de parking qui sont des places extérieures sans aménagement important, ne sont pas amortissables.

Les taux pratiqués sont les suivants :

COMPOSANTS DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	MODE (L/D)	DUREE
Terrain		Non amortissable
Parking	L	Non amortissable
Construction,	L	40 ans
Travaux d'agencement et de rénovation de l'immeuble	L	10 ans

- **Autres immobilisations corporelles - Cf. Partie 3 - Tableaux des immobilisations et Tableaux des amortissements**

## Annexe Comptable

**MODALITES D'AMORTISSEMENT RETENUES** : Pour ces autres immobilisations, le plan d'amortissement retenu pour ce type d'immobilisations est la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation.

Par ailleurs, compte tenu de la politique d'utilisation maximale des immobilisations avec une mise au rebut des immobilisations obsolètes, des durées d'amortissements retenues, aucune valeur résiduelle n'a été prise en compte dans les bases d'amortissement.

Conformément au Plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté. Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L).

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	MODE	DUREE
Matériel de transport	L	3 à 5 ans
Matériels Informatiques	L	3 ans
Matériels techniques, de Sonorisation, Musique	L	7 à 10 ans
Mobiliers	L	3 ans

*Il convient de noter que la part des dons / offrandes utilisée pour l'acquisition de biens ou de dépenses inscrites à l'actif, génère, sur l'exercice d'acquisition ou d'immobilisation, un excédent. Les dons sont en effet constatés en produits alors que les dépenses d'investissement ne sont pas comptabilisées immédiatement en charges de l'exercice. Au cours des exercices ultérieurs, les dotations aux amortissements des immobilisations vont cependant constituer des charges. Il y aura donc un décalage entre les produits (quote-part de dons affectée à l'acquisition d'immobilisations) et les charges (dotations aux amortissements) qui ne correspond pas à la réalité financière de l'opération d'investissement. Ainsi, l'excédent comptable constaté sur l'exercice d'acquisition correspond aux amortissements futurs des immobilisations et ne constitue pas une quote-part de dons non utilisée.*

### 2.3 Actif - Disponibilités

Elles sont constituées principalement par un compte sur livret et des comptes courants. Il n'y a pas de placements financiers.

### 2.4 Actif - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services facturés pendant l'exercice et dont la fourniture ou la prestation n'interviendra qu'ultérieurement sur l'exercice suivant. Il s'agit principalement pour l'association culturelle Eglise Evangélique LE PHARE de primes d'assurance.

### 2.5 Passif - Fonds associatifs, les réserves, les résultats

- **Cf. Partie 3 - Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds**

Les fonds associatifs sont composés des éléments suivants :

NATURE	AFFECTATION COMPTABLE
▪ Résultat/Report à nouveau	Fonds Associatif sans droit de reprise

### 2.6 Passif - Emprunts et dettes financières diverses

- **Cf. Partie 3 - Tableaux des Créances et des Dettes**
  - ▶ Il s'agit des emprunts contractés auprès de la caisse d'épargne N°1711259 en juin 2008 (pour 25 ans) et le N°20800100 en juin 2008 (pour 25 ans) ainsi que le N° 8544554 en juin 2009 (pour 23 ans) renégocié en janvier 2016. Le capital restant dû au 31.12.18 de ces emprunts est respectivement de 228602.97 €, 208559.15 €, 155457.43 €.

### 2.7 Passif - Dettes

- **Cf. Partie 3 - Tableaux des Créances et des Dettes**

Principalement, on relève :

- ▶ Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2018 et les factures fournisseurs non reçues, mais qui concernent des dépenses qui sont à rattacher à l'exercice clos.
- ▶ Le poste « Dettes fiscales et sociales » - Il s'agit principalement des cotisations sociales du dernier trimestre non encore réglées au 31 décembre 2018. (Il n'y en a pas cette année !)

### 2.8 Passif - Provisions

Selon les informations établies par la direction de l'association, au 31.12.2018, aucune provision pour dépréciation ou pour couvrir des charges et des risques éventuels n'était à constater.

### 2.9 Compte de résultat - Produits d'exploitation

L'association culturelle LE PHARE perçoit essentiellement les offrandes et les dons de ses membres.

L'association ne perçoit aucune subvention publique.

### 2.10 Contributions volontaires

L'Association s'appuie, pour mener ses actions, sur des membres bénévoles. Ces contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'ayant pas été valorisées sur l'ensemble des biens et services, elles n'ont pas été comptabilisées et ne font pas l'objet d'une information spécifique dans la présente annexe à défaut de renseignements fiables et d'informations quantitatives.

### 2.11 Engagements financiers hors bilan et autres informations

- **Engagements donnés / reçus :**

Engagements donnés à caisse d'épargne N° 1711259 - Intérêts restant dû au 31.12.2018 : 78394.56 €.

Engagements donnés à caisse d'épargne N° 1711260 - Intérêts restant dû au 31.12.2018 : 69788.91 €.

Engagements donnés à caisse d'épargne N° 8544554 - Intérêts restant dû au 31.12.2018 : 67153.82 €.

- **Crédit bail :** NEANT

- **Engagements pris en matière de retraite :** Ils ne sont pas comptabilisés dans les comptes de l'association.

- **Effectif moyen annuel :** 2 ministres du culte permanents.

- **Honoraires des commissaires aux comptes :**

- Contrôle légal des comptes - Exercice 2018 : 5 600 €

- Conseils et prestations de services :

### **3. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

- 3.1 Tableaux des immobilisations incorporelles et corporelles
- 3.2 Tableaux des amortissements
- 3.3 Etats des échéances des dettes
- 3.4 Détail des charges à payer
- 3.5 Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds
- 3.6 Détails des charges exceptionnelles
- 3.7 Détails des produits exceptionnels.

## ***SOMMAIRE***

***3.1 - Tableaux des immobilisations incorporelles et corporelles***

***3.2 - Tableaux des amortissements***

***3.3 - Etat des échéances des dettes***

***3.4 - Détails des charges à payer***

***3.5 - Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds***

***3.6 - Détail des charges exceptionnelles***

***3.7 - Détail des produits exceptionnels***

3.1 - Tableaux des immobilisations incorporelles et corporelles

Situation et mouvements Rubriques		A Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	B Augmentations
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement		
	<b>Total 1</b>	0,00	0,00
	Exercice 2018		
	Exercice 2017		
	<b>31/12/18</b>	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	Terrains	246 587,00	
	Constructions	1 400 000,00	
	Installations générales agencement de construction	160 444,11	30 818,45
	Installations techniques matériel et outillage industriel	130 868,81	6 514,07
	Installations générales & aménagmts		
	Matériel de transport		
	Matériel de bureau et d'informatique	8 633,90	0,00
	Mobiliers	11 075,00	0,00
	Autres		
	<b>Total 3</b>	1 957 608,82	37 332,52
<b>Total (1 + 2 + 3)</b>		1 957 608,82	37 332,52

Situation et mouvements Rubriques		C Diminutions	D Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement		0,00
	<b>Total 1</b>	0,00	0,00
	Autres immobilisations incorporelles		0,00
	Immobilisations incorporelles en cours		0,00
	<b>Total 2</b>	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	Terrains	7 760,00	238 827,00
	Constructions		1 400 000,00
	Installations générales agencement de construction	509,08	190 753,48
	Installations techniques matériel et outillage industriel		137 382,88
	Installations générales & aménagmts		0,00
	Matériel de transport		0,00
	Matériel de bureau et d'informatique		8 633,90
	Mobiliers		11 075,00
	Autres		0,00
	<b>Total 3</b>	8 269,08	1 986 672,26
<b>Total (1 + 2 + 3)</b>		8 269,08	1 986 672,26

## 3.2 - Tableaux des amortissements

Situation et mouvements Rubriques		A Amortissements cumulés au début de l'exercice	B Augmentations Dotations de l'exercice
Immos incorporelles	Frais d'établissement		
	<b>Total 1</b>	0,00	0,00
	Autres immobilisations incorporelles		
	<b>Total 2</b>	0,00	0,00
Immos . Corporelles	Constructions	280 000,00	35 000,00
	Inst.générales agencement construct°	67 109,51	16 580,67
	Inst.techniq. Mat. & outillage industriel	105 542,70	10 255,07
	Inst. Générales aménagements divers		
	Matériel de transport		
	Matériel de bureau et d'informatique	8 580,55	53,34
	Mobiliers	11 075,00	0,00
	Autres		
	<b>Total 3</b>	472 307,76	61 889,08
<b>Total (1 + 2 + 3)</b>		472 307,76	61 889,08

Situation et mouvements Rubriques		C Diminutions d'amortissements de l'exercice	D Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immos incorporelles	Frais d'établissement		0,00
	<b>Total 1</b>	0,00	0,00
	Autres immobilisations incorporelles		0,00
	<b>Total 2</b>	0,00	0,00
Immos . Corporelles	Constructions		280 000,00
	Inst.générales agencement construct°		83 690,18
	Inst.techniq. Mat. & outillage industriel		115 797,77
	Inst. Générales aménagements divers		
	Matériel de transport		0,00
	Matériel de bureau et d'informatique		8 633,89
	Mobiliers	0,00	11 075,00
	Autres		0,00
	<b>Total 3</b>	0,00	534 196,84
<b>Total (1 + 2 + 3)</b>		0,00	534 196,84

## 3.3 - Etat des échéances des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine	592 619,49	28 694,19	163 546,77	400 378,53
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 205,38			
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes	0,00			
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>603 824,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
(1) Dont concours bancaires courants				

## 3.4 - Détail des dettes et charges à payer

	Exercice 2018	Exercice 2017
Fournisseurs	4 902,20	2 030,49
Fournisseurs d'immobilisations		1 630,02
Fournisseurs - factures non parvenues	6 303,18	5 971,51
Dettes fiscales et sociales		1 366,82
- organismes sociaux régime général		627,02
- autres organismes sociaux	0,00	739,80
- dettes liées aux congés payés		
Autres dettes	0,00	0,00
- Participation à verser aux Fédérations		
- Cotisations à verser aux Fédérations		
<b>TOTAUX</b>	<b>11 205,38</b>	<b>10 998,84</b>

## 3.5 - Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 087 501,14			1 087 501,14
Réserves				0,00
Report à nouveau	-93 748,86	-18 146,43		-111 895,29
Résultat comptable de l'exercice	-18 146,43	-17 700,13		-35 846,56
Fonds associatifs avec droit de reprise				0,00
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				0,00
Provisions réglementées				0,00
Droits de propriétaires (commodat)				0,00
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>975 605,85</b>	<b>-35 846,56</b>	<b>0,00</b>	<b>939 759,29</b>

## AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DISPONIBLE DÉFINITIVEMENT ACQUIS

<b>Origines</b>		
- Résultat comptable définitivement acquis		-111 895,26 €
- Report à nouveau antérieur		-35 946,56 €
- Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif		
<b>Affectations</b>		
- Report à nouveau	-147 841,82 €	
- Réserves (dont celle pour le projet associatif)		
- Fonds associatif sans droit de reprise		

## 3.6 - Détail des charges exceptionnelles

Détail des charges exceptionnelles de l'exercice	Exercice 2018	Exercice 2017
Sur Opération de gestion	27,00	555,00
Pénalités et amendes fiscales	27,00	555,00
Sur Opérations en capital	7 760,00	0,00
Valeur comptable des actifs cédés	7 760,00	
<b>TOTAUX</b>	<b>7 787,00</b>	<b>555,00</b>

## 3.7 - Détail des produits exceptionnels

Détail des produits exceptionnels de l'exercice	Exercice 2018	Exercice 2017
Sur Opération de gestion	12 800,00	5 241,18
Produits des cessions d'actifs	7 760,00	1 425,00
Transferts de charges	5 040,00	3 816,18
Sur Opérations en capital	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>12 800,00</b>	<b>5 241,18</b>